



# BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

> À RETOURNER PAR COURRIER À L'UNION DES MÉTALLIERS

10, RUE DU DÉBARCADÈRE - 75852 PARIS CEDEX 17

> OU PAR MAIL [BULOTC@GROUPEMETALLERIE.FR](mailto:BULOTC@GROUPEMETALLERIE.FR)

> AVANT LE 1<sup>ER</sup> JUIN 2018

ACCOMPAGNÉ DE  
VOTRE RÉGLEMENT

## INSCRIPTION INDIVIDUELLE (remplir un bulletin par personne et les cases en majuscules) :

Nom, Prénom..... Entreprise.....

Adresse.....

Téléphone..... E-mail.....

## PARTICIPATION AUX DIFFÉRENTS ÉVÉNEMENTS DES ASSISES :

### > JOURNÉE DU 4 JUILLET 2018 :

Participera à l'Assemblée Générale de l'Union des métalliers de 15h00 à 18h00  
Fédération Française du Bâtiment - 7/9, rue de la Pérouse, Paris 16<sup>ème</sup>

Participera au dîner (Optionnel)  
FLORA DANICA - 142, avenue des Champs-Élysées, Paris 8<sup>ème</sup>

### > JOURNÉE DU 5 JUILLET 2018

Participera aux Assises  
PAN PIPPER - 2/4, Impasse Lamier - Paris 11<sup>ème</sup>

### > COCHER 1 THÈME PAR ATELIER

		HORAIRES		
THÈMES		09h50 11h20	11h30 13h00	14h30 16h00
ATELIER 1	> La vie concrète d'un chantier BIM	<input type="checkbox"/>		
	> Comment intégrer les nouveaux modes d'apprentissage dans les entreprises et les CFA ?	<input type="checkbox"/>		
	> Prévention / sécurité en atelier et sur chantier : les règles à suivre	<input type="checkbox"/>		
ATELIER 2	> Peau extérieure : Comment concilier performances énergétiques et sécurité incendie ?		<input type="checkbox"/>	
	> Que sera la métallerie dans 10 ans ?		<input type="checkbox"/>	
	> Le marquage CE des ouvrages de métallerie		<input type="checkbox"/>	
ATELIER 3	> Quelles évolutions sur les garde-corps et les mains-courantes ?			<input type="checkbox"/>
	> Mieux communiquer pour mieux se développer			<input type="checkbox"/>
	> Retard, refus de paiement, pénalités... Comment traiter les contrariétés des marchés ?			<input type="checkbox"/>
16h15 17h30	PLENIÈRE « REMISE DES PRIX DU CONCOURS MÉTAL JEUNES »			

# PARTICIPATION FINANCIERE



Un seul bulletin « **participation financière** » à compléter pour la totalité des participants aux assises et dîner.

## > PARTICIPATIONS :

- DINER** (4 juillet 2018, en option) 65 € HT par personne 78 € TTC
- ASSISES** (5 juillet 2018) : 130 € HT pour le 1<sup>er</sup> participant (156 € TTC)  
65 € HT à partir du 2<sup>ème</sup> participant (78 € TTC)

## > PAIEMENT :

ASSISES - 1 <sup>er</sup> participant	130 € HT		..... €
ASSISES - A partir du 2 <sup>ème</sup> participant	65 € HT	X .....	+ ..... €
DINER AU FLORA DANICA	65 € HT	X .....	+ ..... €
<b>TOTAL HT</b>			..... €
+ TVA 20 %			+ ..... €
<b>TOTAL TTC</b>			+ ..... €

## > RÉGLEMENT PAR :

- VIREMENT BANCAIRE** - IBAN : FR76 3025 8000 0080 0010 2315152
- CHÈQUE BANCAIRE** à l'ordre de AP2M

Une facture acquittée vous sera adressée après la manifestation

Fait à ..... Le ..... 2018

SIGNATURE :

+ CACHET ENTREPRISE :

ATTENTION : Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles. Du fait des contraintes d'organisation et des engagements de dépenses, tout désistement, même partiel, après le 22 mai 2018, ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. Toute annulation doit être écrite. Pour tout renseignement, veuillez contacter l'Union des métalliers : 01 40 55 13 00